

CALENDRIER POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

2026

CHANTILLY

Bois Saint-Denis / Hôtel de Ville / Centre

JANVIER

1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	● ●
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	● ● ●
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	● ● ●
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	● ● ●
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	
31	S	

FÉVRIER

1	D	
2	L	● ●
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	
7	S	
8	D	
9	L	● ● ● ●
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	
16	L	● ● ●
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	● ● ● ●
24	M	
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	

MARS

1	D	
2	L	● ●
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	
7	S	
8	D	
9	L	● ● ● ●
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	
16	L	● ● ●
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	● ● ● ●
24	M	
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	
29	D	
30	L	● ● ●
31	M	

AVRIL

1	M	
2	J	
3	V	
4	S	
5	D	
6	L	● ● ● ●
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	● ● ● ● ●
14	M	
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	● ● ● ●
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	● ● ● ●
28	M	
29	M	
30	J	

MAI

1	V	
2	S	
3	D	
4	L	● ● ● ●
5	M	
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	● ● ● ●
12	M	
13	M	
14	J	
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	● ● ● ●
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	● ● ● ●
26	M	
27	M	
28	J	
29	V	
30	S	
31	D	

JUIN

1	L	● ● ● ●
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	● ● ● ●
9	M	
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	● ● ● ●
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	● ● ● ●
23	M	
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	● ● ● ●
30	M	



1 CAMION PAR FLUX DE DÉCHETS

- ORDURES MÉNAGÈRES
- EMBALLAGES EN PLASTIQUE, ALUMINIUM, CARTON ET PAPIERS
- DÉCHETS ALIMENTAIRES
- RÉSIDUS DE JARDIN
- SAPINS DE NOËL
- BRANCHAGES EN FAGOT

Zone A (Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers)
Zone B (Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg)
Zone C (Grenoble, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles)

* Sous réserve d'éventuels changements de l'éducation nationale

contact@ccac.fr

03 44 62 46 60

www.aireouvert.fr

Retrouvez l'Aire Cantilienne sur les réseaux



BON À SAVOIR

Pour faciliter le travail des agents, les bacs sont à **présenter le jour de la collecte avant 17h** avec la **poignée côté rue**.

Collecte des jours fériés maintenue.
SAUF le 1^{er} mai, le 25 décembre et le 1^{er} janvier !

Emménagement, déménagement ou changement de situation : contactez nos services par mail à contact@ccac.fr



DÉCHETS ALIMENTAIRES

Collecte une fois par semaine en porte à porte (détails au verso)



EMBALLAGES EN PLASTIQUE, ALUMINIUM, CARTON ET PAPIERS

Collecte une fois par semaine

▶ Les déchets sont à déposer en vrac dans le bac.

▶ Sacs opaques dans le bac à couvercle jaune = refus de collecte

▶ DÉCHETS INTERDITS : verres, textiles (bornes prévues à cet effet), essuies tout, mouchoirs, couches, litières, batteries au lithium...



ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte une fois tous les 15 jours

▶ Le couvercle doit être fermé.

▶ Les sacs présentés en dehors des poubelles ne sont pas collectés (sauf sacs rouges avec le logo de la CCAC prévus à cet effet).



RÉSIDUS DE JARDIN

Forfait payant non obligatoire
Collecte une fois tous les 15 jours (détails au verso)



COLLECTE SPÉCIALE DES SAPINS

Accessible à TOUS avec ou sans abonnement "résidu de jardin"

▶ Les sapins sont à déposer à même le trottoir, sans sac à sapin, sans neige artificielle, et sans décoration.



COLLECTE SPÉCIALE DES BRANCHAGES EN FAGOT (OPTION PAYANTE)

Accessible à TOUS avec ou sans abonnement "résidu de jardin"

▶ Collecte des branchages en fagot payante sur rendez-vous et sous conditions spécifiques.

CALENDRIER POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

2026

CHANTILLY

Bois Saint-Denis / Hôtel de Ville / Centre

JUILLET

1	M	
2	J	
3	V	
4	S	
5	D	
6	L	🌿 ● ●
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	● ● ●
14	M	
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	🌿 ● ●
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	● ● ●
28	M	
29	M	
30	J	
31	V	

AOÛT

1	S	
2	D	
3	L	🌿 ● ●
4	M	
5	M	
6	J	
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	● ● ●
11	M	
12	M	
13	J	
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	🌿 ● ●
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	● ● ●
25	M	
26	M	
27	J	
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	🌿 ● ●

SEPTEMBRE

1	M	
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	● ● ●
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	🌿 🌿 ● ●
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	● ● ●
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	🌿 ● ●
29	M	
30	M	

OCTOBRE

1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	● ● ●
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	🌿 ● ●
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	● ● ●
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	🌿 ● ●
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	
31	S	

NOVEMBRE

1	D	🇫🇷
2	L	● ● ●
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	
7	S	
8	D	
9	L	🌿 ● ●
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	
16	L	● ● ●
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	🌿 ● ●
24	M	
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	
29	D	
30	L	● ● ●

DÉCEMBRE

1	M	
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	🌿 🌿 ● ●
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	● ● ●
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	● ● ●
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	● ● ●
29	M	
30	M	
31	J	

1 CAMION PAR FLUX DE DÉCHETS

- ORDURES MÉNAGÈRES
- EMBALLAGES EN PLASTIQUE, ALUMINIUM, CARTON ET PAPIERS
- DÉCHETS ALIMENTAIRES
- 🌿 RÉSIDUS DE JARDIN
- 🌲 SAPINS DE NOËL
- 🌿 BRANCHAGES EN FAGOT

Imprimé avec des encres végétales sur du papier 100% recyclé

Zone A (Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers)
Zone B (Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg)
Zone C (Gréteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles)

* Sous réserve d'éventuels changements de l'éducation nationale

DÉCHETS ALIMENTAIRES (restes de repas, poissons et arêtes, viandes, carcasses, épiluchures...)
Service compris dans la part fixe de la facture de la redevance incitative

► Les déchets sont à déposer en vrac ou à l'aide de sacs biodégradables transparents, qui sont eux mêmes à jeter, dans le bac marron ou dans la borne dédiée.

COLLECTE EN PORTE À PORTE
► Sacs opaques dans le bac marron = refus de collecte

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE (BORNES)
(uniquement pour les usagers non équipés en bac à déchets alimentaires)

► Badge à récupérer dans les locaux de la CCAC au 17 bis rue Guillemillot à Chantilly.

► Bornes à déchets alimentaires : liste des conteneurs sur le site aireauvert.fr

RÉSIDUS DE JARDIN FORFAIT PAYANT NON OBLIGATOIRE
Collecte une fois tous les 15 jours

► Forfait payant pour les résidus de jardin d'avril à décembre.
► Seuls les bacs (120L ou 240L) fournis ou pucés par la CCAC sont collectés. Tout autre contenant ou résidus de jardin déposés au sol ne sont pas ramassés.

ENCOMBRANTS
► Retrait des encombrants (gros objets) : RDV en ligne sur le site aireauvert.fr ou par téléphone au 0 800 001 098

ET AUSSI...

► Bornes à verre : liste des conteneurs sur le site aireauvert.fr
► Déchetteries : accès gratuit à l'ensemble des déchetteries du SMDO. Horaires et jours d'ouverture sur le site smdoise.fr
► Bornes à textile : liste des bornes sur le site aireauvert.fr

Emménagement, déménagement ou changement de situation : contactez nos services par mail à contact@ccac.fr

Scannez ce QR Code pour accéder au site aireauvert.fr et à l'ensemble des informations concernant la collecte des déchets

